


Nous intervenons lors du parcours à l'installation pour :

- 
- Entretien PPP**
 - Conseiller compétence Conseiller projet Conseiller référent
 - Diagnostic préalable à l'installation**
 - Etude économique**
 - Suivi post-installation**

Nos objectifs

L'accompagnement à l'installation des porteurs de projet est une priorité de la Chambre d'Agriculture depuis de nombreuses années. L'objectif est d'offrir un conseil et un appui de qualité à tout type de porteur de projet souhaitant s'installer sur le département.

Faciliter et sécuriser la mise en œuvre des projets d'installation pérennes constitue une volonté forte de la CDA64 au travers d'une approche personnalisée de chaque situation. Apporter un éclairage neutre et objectif sur le projet global est notre démarche de service.

Nos domaines d'accompagnement

- Expertise technique sur les systèmes d'élevage, l'agronomie, l'agriculture de proximité, la transformation et vente directe, la conception des bâtiments.
- Expertise économique au travers de plus de 1300 études réalisées sur les 10 dernières années dans le cadre du montage des projets d'installation.
- Maîtrise des circuits et des formalités administratives et réglementaires relatifs à l'installation, du premier contact à la perception finale du solde des aides.
- Connaissance approfondie des mécanismes de la PAC.
- Conseil à la mise en œuvre du plan d'action.

Nos outils d'accompagnement

Un **diagnostic technique** et économique approfondi pour un état des lieux précis et complet, qui constitue le socle de l'étude économique du projet.

Des **référentiels** disponibles pour se situer et mettre en évidence des marges de progrès, dans l'ensemble des productions.

Une **étude économique poussée** permettant de traduire sur un plan économique la mise en place d'un projet technique ; une approche de la trésorerie, du plan de financement, calcul du revenu disponible et des annuités avec des outils permettant des calculs en temps réel.

Un **plan d'action** et un **calendrier de réalisation** laissés au jeune pour la mise en place de son projet.

Un **suivi** et un **appui personnalisé** pour concrétiser son installation et atteindre ses objectifs.

Contact : Chambre d'Agriculture des Pyrénées Atlantiques

Service installation transmission

124 Boulevard Tourasse

64 078 PAU Cedex

05 59 80 70 12

accueil@pa.chambagri.fr

